

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 03 FÉVRIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le trois février à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme DAVID Christine Maire.

Étaient présents :

Mmes DUPRAT, CLECH-VERDIER, M. FONTAINE, Adjoints,
MM CABUT, BARATA, Mme DEMARET, M. DEFFRENNE, Mmes, GUILLEMIN-CHHENG, DUFEIL, M. GINDRE,
Mme BRIOLANT.

Absent excusé : Monsieur DELAUNAY Michel

Arrivés en cours de séance :

20H25 : M. FONTAINE Robert
20H33 : Mme CLECH-VERDIER Florence

Secrétaires Mmes DUPRAT et DEMARET

ORDRE DU JOUR

Approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux du 22 novembre 2016 et du 9 décembre 2016

DELIBERATIONS

☞ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RAMBOUILLET TERRITOIRES

**** Opposition au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires.**

☞ DIVERS EQUIPEMENTS

**** Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire**

☞ QUESTIONS DIVERSES

☞ ☞ ☞ ☞ ☞

Affichage avis Réunion du Conseil Municipal le 26 janvier 2017

Convocation adressée aux Conseillers Municipaux le 26 janvier 2017

☞ ☞ ☞ ☞ ☞

Madame le Maire demande à l'Assemblée de rajouter à l'ordre du jour, le choix d'un délégué à la C.L.E.T. (Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges)

☞ ☞ ☞ ☞ ☞

Approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux du 22 novembre 2016 et du 9 décembre 2016, approuvé à l'unanimité.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RAMBOUILLET TERRITOIRES

**** Opposition au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires.**

DCM012017 – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RAMBOUILLET TERRITOIRES -
COMPÉTENCE PLU

Délibération

Madame le Maire informe que la Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (dite Loi ALUR), prévoit, dans son article 136, que la communauté de communes ou la communauté d'agglomération existant à

la date de publication, ou celle créée à l'issue d'une fusion après la date de publication de cette même loi, et qui n'est pas compétente en matière de plan local d'urbanisme, de documents en tenant lieu ou de carte communale le devient au lendemain d'un délai de trois ans à compter de la publication de ladite loi, c'est-à-dire le 27 mars 2017.

La loi ALUR rend donc obligatoire le transfert de cette compétence aux communautés de communes et communautés d'agglomération, dans un délai de trois ans après la publication de la loi.

La loi ALUR prévoit également que si, dans les trois mois précédant le terme du délai de trois ans mentionné (c'est-à-dire entre le 26 décembre 2016 et le 26 mars 2017), au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent par délibération, ce transfert de compétences n'a pas lieu.

Il apparaît particulièrement inopportun de transférer à un échelon intercommunal la compétence urbanisme, laquelle permet aux communes et à leurs conseils municipaux de déterminer librement l'organisation de leur cadre de vie, en fonction de spécificités locales, d'objectifs particuliers, de préservation patrimoniale ou naturelle, et selon des formes urbaines qui peuvent différer d'une commune à l'autre.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents,

- - de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires ;
- - demande au Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires de prendre acte de cette décision.

DIVERS EQUIPEMENTS

**** Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire**

Madame Le Maire informe le Conseil que dans le cadre de l'élaboration des projets communaux, il serait opportun de demander une subvention au titre de la réserve parlementaire pour équipements divers.

Entre autre un défibrillateur qui serait installé près de la mairie et une armoire ignifuge pour la protection des registres d'Etat Civil. Madame le Maire propose plusieurs devis comportant plusieurs possibilités et demande à l'assemblée de bien vouloir l'autoriser à présenter la demande de subvention.

Le Conseil après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de donner l'autorisation au Maire pour effectuer cette demande.

DCM022017 SUBVENTION DEMANDE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE :
- défibrillateur – armoire ignifuge Etat Civil

Délibération

Madame le Maire signale au Conseil Municipal que dans le cadre de la réserve parlementaire accordée aux députés, M. POISSON, Député des Yvelines, l'informe des possibilités d'obtenir une subvention pour les projets d'investissements.

Elle présente le projet d'achat d'une armoire ignifuge pour la conservation des documents d'état civil et l'acquisition et l'installation d'un défibrillateur à proximité de la mairie dont le montant s'élève à 5 834,62 € H.T. et propose de solliciter l'attribution d'une subvention sur la réserve parlementaire de M. POISSON, Député des Yvelines,

Elle demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents,

- ☞ - d'accepter le projet d'équipements divers énumérés ci-dessus,
- ☞ - d'autoriser Madame le Maire à présenter un dossier de demande de subvention sur la réserve parlementaire de M. POISSON, Député des Yvelines, pour les équipements retenus dont le montant s'élève à 5 834,62 € H.T.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DE TRANSFERT DES CHARGES

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner de nouveau un ou une représentant (e) à la Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges. Madame le Maire étant membre depuis 9 ans au sein de cette commission, propose à l'assemblée, sa candidature.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de désigner

Madame David Christine, Maire, en tant que représentante de notre Commune.

DCM032017 - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA C.L.E.T.

Délibération

Le Conseil Municipal,

✓ - Vu la demande de la Communauté d'Agglomération RAMBOUILLET TERRITOIRES de désigner un représentant de la commune auprès de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)

✓ - Vu la candidature de Mme DAVID Christine, Maire

☞ - Après en avoir délibéré, désigne, à l'unanimité des membres présents, comme représentant de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges, Mme DAVID Christine

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Madame DUPRAT fait un point général sur l'état d'avancement du P.L.U.

A cet instant le PADD est terminé, les zones UA (ancien bâti) UB (nouveau bâti) UE (équipement communal) UH (bâti à venir de faible densification) sont presque terminées.

Les zones A et AP seront examinées lors d'une nouvelle réunion avec les agriculteurs, sylviculteurs, éleveurs et la chambre d'agriculture, afin de connaître au mieux l'avenir des zones agricoles.

Une zone N (naturelle) reste à étudier entièrement, du fait de l'état des lieux du domaine appartenant au Conseil Départemental, la commune attend quelques informations essentielles pour peaufiner cette zone.

D'autres zones N sont définies, et seront bientôt présentées sur le plan de zonage.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (CCAS)

Madame DUPRAT, vice-présidente, rend compte au Conseil Municipal de l'après-midi GALETTE/ANIMATION MUSICALE du samedi 21 janvier 2017.

Une ambiance chaleureuse au son de l'accordéon a rassemblé une vingtaine de personnes, la galette était excellente, et les animateurs accordéoniste et chanteuse très sympathiques, ils ont fait chanter toute l'assemblée.

COMMISSION COMMUNALE D'URBANISME

Monsieur FONTAINE, vice-président, informe le Conseil Municipal des demandes de déclarations préalables en instance sur la Commune.

Il n'y a pas eu de commission urbanisme, tous les projets sont consultables en Mairie.

N° /NOM	Adresse/objet	Avis Commission
DP18/2016	7 rue du Village Extension de maison	Instruit par Rambouillet Territoires
DP 01/2017	18 rue des Bochets Création de 6 fenêtres de toit	Instruit par la Mairie
DP 02/2017	10 rue de la Porte au Dry Création d'un auvent sur dalle existante	Instruit par Rambouillet Territoires

COMMISSION COMMUNALE INFORMATION/COMMUNICATION

Un point général est donné, le prochain MAG sortira mi-février 2017

Tous les élus sont outrés de l'abattage des arbres sur notre espace paysager, et aimeraient connaître le pourquoi ?

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS

Madame le Maire, informe le Conseil Municipal de la tenue de la Commission Communale des Impôts le mardi 31 janvier 2017.

Ordre du Jour :

- Mise à jour des valeurs locatives foncières consécutive aux changements affectant les propriétés bâties et non bâties de la commune.

COMMISSION ÉLECTIONS

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la Commission Elections le 09 janvier 2017. Il y a, à ce jour, 703 électeurs français inscrits et 13 électeurs européens.

RÉUNIONS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION RAMBOUILLET TERRITOIRES ET DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION RAMBOUILLET TERRITOIRES

Madame le Maire a participé au Conseil Communautaire du jeudi 26 janvier 2017.

Ordre du jour :

1°) - Procès-verbal d'installation du Conseil Communautaire, de l'élection du président, des vice-présidents et du Bureau Communautaire

- - Installation du Conseil Communautaire de Rambouillet Territoires
- - Election du Président
- - Détermination du nombre de vice-présidents
- - Election des vice-présidents.
- - Détermination du nombre de membres du Bureau communautaire
- - Election des membres du Bureau communautaire

2°) Lecture de la charte de l' élu local

3°) Délibérations complémentaires

- Délégation d'une partie des attributions du Conseil communautaire donnée au Président de Rambouillet Territoires
 - Délégation d'une partie des attributions du Conseil communautaire donnée au Bureau communautaire
 - Indemnités de fonctions aux président et vice-présidents de Rambouillet Territoires et modalités sur les remboursements de frais de déplacement et autres aux conseillers communautaires ou agents.
 - Condition de mise en place du droit à la formation des élus communautaires.
 - Autorisation d'ouverture de crédits dans l'attente du vote des budgets
 - Extension et harmonisation de la taxe de séjour sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2017
 - Création du budget annexe Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC) par fusion des SPANC des 3 anciens EPCI disposant de la seule autonomie financière et appliquant l'instruction budgétaire et comptable M49 au 1^{er} janvier 2017
 - Création du budget annexe ZAC Bel Air La Forêt Gazeran appliquant l'instruction budgétaire et comptable M4 des collectivités supérieures à 10 000 habitants au 1^{er} janvier 2017
 - Création du budget annexe « base de loisirs des Etangs de Hollande-Les Bréviaires » appliquant l'instruction budgétaire et comptable M 14 au 1^{er} janvier 2017
 - Dissolution des Centres Intercommunaux d'Action Sociale (CIAS) de la CA RT et de la CAPY existants avant le 1^{er} janvier 2017, au 1^{er} janvier 2017.
 - Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale, suite à dissolution des
 - CIAS de la CART et de la CAPY, doté de l'autonomie financière et de la personnalité morale appliquant l'instruction budgétaire et comptable M14 des CCAS et CIAS au 1^{er} janvier 2017
 - Création et constitution de la Commission d'Appel d'Offres permanente communautaire, dépôt des listes en vue de l'élection de ses membres.
- - Questions Diverses

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION RAMBOUILLET TERRITOIRES

Madame le Maire a participé au Conseil Communautaire du jeudi 2 février 2017.

Ordre du Jour :

- Adoption du procès-verbal du Conseil communautaire du 26 janvier 2017
- Avance de subventions attribuées aux établissements publics en 2017
- Elections des Membres de la Commission Appel d'offres permanente communautaire
- Création des commissions permanentes consultatives et désignation de leurs présidences
- Création de la Commission pour les concessions (ex.CDSP) conditions de dépôt des listes en vue de l'élection de ses membres
- Création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLET)
- Création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
- Création de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité
- Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs

- Délégation de compétence confiée au SICTOM : adhésion de Rambouillet Territoires et élections des représentants.
- Délégation de compétence confiée au SIEED : adhésion de Rambouillet Territoires et élections des représentants.
- Tableau des effectifs de Rambouillet Territoires au 1^{er} janvier 2017
- Centre Intercommunal d'action sociale : nombre de membres composant le conseil d'administration devant siéger au Conseil d'administration.
- Syndicat mixte ouvert « Yvelines Numérique » adhésion de Rambouillet Territoires et désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour Rambouillet Territoires.

Madame le Maire donne lecture de la liste pour la représentation des élus aux diverses commissions et demande à chaque élu de réfléchir à leur implication dans l'une ou l'autre de ces commissions, en donnant trois choix, du plus favorable, au moins favorable. Emancé à deux élus d'attribués pour ces commissions.

A savoir que les commissions ne comporteront que 18 membres afin de constituer des Groupes de travail efficaces.

- | | |
|---|--|
| ❖ Finances | <i>Président Thomas GOURLAN</i> |
| ❖ Infrastructures | <i>Présidente Anne Françoise GAILLOT</i> |
| ❖ Développement Economique | <i>Président René MEMAIN</i> |
| ❖ Aménagement du Territoire | <i>Président Serge QUERARD</i> |
| ❖ Animation du Territoire | <i>Président Jean Pierre ZANNIER</i> |
| ❖ Politique de la Ville | <i>Président Emmanuel SALIGNAT</i> |
| ❖ Mobilité | <i>Président Daniel BONTE</i> |
| ❖ Développement Rural | <i>Présidente Anne CABRIT</i> |
| ❖ Sport/aires de jeux | <i>Président Gilles SCHMIDT</i> |
| ❖ Assainissement/ eau/SPANC | <i>Président Raymond POMMET</i> |
| ❖ Culture | <i>Présidente Janny DEMICHELIS</i> |
| ❖ Mutualisation | <i>Président Jean OUBA</i> |
| ❖ Développement durable/environnement/GEMAPI/ | <i>Président Benoît PETITPREZ</i> |

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION D'ÉPERNON (SIARE)

Madame Le Maire donne lecture de l'ordre du jour du comité syndical du 31 janvier 2017.

- ✓ Approbation du dernier compte-rendu du 01/12/2016
- ✓ Compte Administratif 2016 et affectation des résultats
- ✓ Compte de gestion du receveur municipal 2016
- ✓ Participation des collectivités 2017 : Maintien
- ✓ Redevance assainissement : Maintien
- ✓ Budget Primitif 2017 : Approbation
- ✓ Convention de mise à disposition d'un bureau avec la commune d'Epernon
- ✓ Autorisation de lancer un appel d'offres ouvert et de le signer.
- ✓ Questions diverses

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT ET D'EQUIPEMENT DE LA REGION DE RAMBOUILLET

Monsieur FONTAINE, donne lecture de l'ordre du jour du Comité Syndical du Mardi 17 janvier 2017

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-verbal du Comité Syndical du 12 octobre 2016
- Reconduction de la délégation de compétences des circuits spéciaux scolaires 2017-2021
- Convention Partenariale dans le cadre de la conclusion du contrat d'exploitation du réseau « plaine de Versailles »
- Convention d'occupation de locaux avec la Mairie de la Queue les Yvelines
- Convention avec le CIG pour Mission de Remplacement
- Création d'un poste d'attaché à temps non complet
- Informations et questions diverses.

Plusieurs membres du Conseil, sont consternés par le manque de bus durant les vacances scolaires.

Monsieur BARATA informe le Conseil Municipal de la réunion du Comité Syndical
Le mardi 13 décembre 2016

Ordre du jour

- Adoption du procès-verbal de la séance du 04 octobre 2016
- Présentation de la modélisation du réseau
- Création d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe
- Extension du régime indemnitaire à la filière technique
- Dégradation de la bâche de la Reculée à Gazeran, autorisation donnée au Président à ester en justice dans l'hypothèse d'un contentieux avec le délégataire du syndicat
- Acquisition de matériel alternatif à l'utilisation de produits phytosanitaires : autorisation donnée au Président pour signer les conventions avec les communes.
- Commissions
 - Finances
 - Qualité de l'eau
 - Communication
- Travaux en cours
- Questions diverses

Monsieur BARATA, informe le Conseil qu'une étude de débit d'eau a été réalisée pour chaque commune adhérente, les résultats sont à demander au syndicat, Madame le Maire demandera ceux qui concernent EMANCE, information très importante pour le devenir de nos futures potentielles constructions.

QUESTIONS DIVERSES

CANTINE

Madame le Maire fait un compte rendu aux membres du Conseil Municipal, sur le gâchis de nourriture à la cantine, plusieurs solutions ont été mises à l'essai, rien n'est concluant. Nos enfants ne sont-ils pas curieux de connaître d'autres saveurs ! Dommage de voir qu'à l'heure actuelle beaucoup de personnes ne mangent pas à leur faim, et de gaspiller.

Madame le Maire, réfléchi à une solution pérenne afin de venir à bout de ce gâchis, doit-on supprimer l'entrée, doit-on permettre de donner les restes.

GARDERIE

Madame le Maire, donne lecture de la synthèse du sondage effectué auprès des parents d'élèves par la directrice d'école.

Cette synthèse fait ressortir la demande d'un prolongement de la garderie le lundi, mardi, jeudi, et vendredi jusqu'à 19 h et également le mercredi après-midi.

Madame le Maire réfute le rétablissement de la garderie du mercredi après-midi, car il reste à compter de 13h15, un seul élève, et deux agents municipaux jusqu'à 14h30.

Une réflexion sur un changement d'horaires des jours scolaires, mais la loi sur les rythmes scolaires étant toujours applicable à ce jour, nous devons forcément avoir 5 ½ matinées d'apprentissage scolaire.

Madame DEMARET, interpelle l'assistance en démontrant qu'il ne faut pas voir sur les effectifs actuels, mais sur une solution pérenne et attractive pour de nouveaux arrivants Emancéens. Monsieur GINDRE et BARATA, ont la même idée pour le devenir de notre école, en favorisant l'accueil de jeunes parents.

Monsieur CABUT, démontre également qu'une convention avec une autre commune, peut être très efficace et servir le besoin des parents d'élèves.

INCIVILITE

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal, qu'elle a porté plainte

A deux reprises :

- ❖ Divers incendies autour de la Salle MANESSIER, et du restaurant scolaire
- ❖ Abattage de 16 arbres sur le parc paysager.

INFORMATION

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal, de la démission au sein du Conseil Municipal, pour raisons personnelles de Madame Catherine DUFEIL, conseillère municipale, déléguée au SICTOM de Rambouillet, et bien entendu depuis plus de 17 ans membre actif puis Présidente de l'AFR.

ÉMANCÉ perd beaucoup avec un tel départ, nous souhaitons à Madame DUFEIL ainsi qu'à sa famille, une très bonne route et plein de bonheur en dehors d'EMANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Mme DAVID Christine		M. DEFFRENNE Philippe	
Mme DUPRAT Michèle		Mme GUILLEMIN- CHHENG Isabelle	
Mme CLECH- VERDIER Florence		Mme DUFEIL Catherine	
M. FONTAINE Robert		M. GINDRE Alexandre	
M. CABUT Olivier		M. DELAUNAY Michel	Absent excusé
M. BARATA Gabriel		Mme BRIOLANT Stéphanie	
Mme DEMARET Annick			

Liste des délibérations prises lors de la présente séance.

DCM 012017	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RAMBOUILLET TERRITOIRES Opposition au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la Communauté d'agglomération RAMBOUILLET TERRITOIRES
DCM 022017	DIVERS EQUIPEMENT Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire
DCM 032017	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RAMBOUILLET TERRITOIRES Désignation d'un représentant auprès de la commission locale d'évaluation des transferts de charges